

Séance du 24 février 2026
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°24022026D04

Objet : Mise à jour des autorisations de programme

Date de la convocation et de l'affichage : 18 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le 24 février 2026, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Patrick CHAPUIS
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET		X		Daniel GALLET
Annie BERARD	X			
Christine CARREL	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD	X			
Régine DUCRET		X		Dominique VERDOYA
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE		X		Séverine DEBERNARDI
Jean-Luc PLAGNOL	X			

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA	X			
Yves GOAËR	X			
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Aly DIARRA

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, Adjointe en charge des finances, de l'enfance et de la jeunesse

Par délibération en date du 15 décembre 2020, le conseil municipal a décidé de l'ouverture de cinq autorisations de programme permettant de retracer les opérations d'investissement les plus structurantes de la mandature et s'inscrivant dans une logique pluriannuelle.

Il convient d'établir annuellement un bilan des autorisations de programme et de leurs crédits de paiement en cours.

Il est proposé de traiter les 5 autorisations de programme individuellement, en faisant le constat de la réalisation 2025 et en apportant les ajustements nécessaires.

Autorisation de programme n°AP_2020_01 Révision du PLU :

Opération d'équipement liée : opération 30 (révision du PLU)

Montant de l'AP	CP 2020 Réalisé	CP 2021 Réalisé	CP 2022 Réalisé	CP 2023 Réalisé	CP 2024 Réalisé	CP 2025 Réalisé	CP 2026
159 173.88	3 695.04	39 791.20	28 920	34 086	0	29 461.64	23 220

Autorisation de programme n°AP_2020_02 Réhabilitation de la mairie annexe de Francin :

Opération d'équipement liée : opération 20 (réhabilitation de la mairie annexe de Francin)

Montant de l'AP	CP 2020 Réalisé	CP 2021 Réalisé	CP 2022 Réalisé	CP 2023 Réalisé	CP 2024 Réalisé	CP 2025 Réalisé	CP 2026
2 246 204.27	1 194.00	52 711.19	233 210.02	1 209 402.25	701 761.52	27 709.36	20 215.93

Autorisation de programme n°AP_2020_03 Développement commercial du centre-bourg de Les Marches :

Opérations d'équipement liées :
 Opération 18 (développement commercial du centre bourg)
 Opération 34 (aménagement du rond-point)
 Opération 35 (boulangerie)
 Opération 36 (halle)

Montant de l'AP	CP 2020 Réalisé	CP 2021 Réalisé	CP 2022 Réalisé	CP 2023 réalisé	CP 2024 Réalisé	CP 2025 Réalisé	CP 2026
541 071.85	162 742.55	74 742.41	19 833.19	42 390.00	13 326.90	54 796.80	173 240.00

Autorisation de programme n°AP_2020_05 Mobilités actives (liaisons douces et schéma cyclable) :

Opérations d'équipement liées : Opération 19 (liaisons douce)
 Opération 39 (aménagement route de Seloge)
 Opération 46 (aménagement RD 12)

Montant de l'AP	CP 2020 Réalisé	CP 2021 Réalisé	CP 2022 Réalisé	CP 2023 Réalisé	CP 2024 Réalisé	CP 2025 Réalisé	CP 2026
2 882 605.52	11 251.24	43 756.12	68 127.13	76 648.58	147 572.14	677 136.31	1 858 114.00

Autorisation de programme n°AP_2022_06 Transition écologique :

Opérations d'équipement liées : Opération 33 (aide à la transition écologique)
 Opération 40 (réseau de chaleur urbaine)
 Opération 41 (panneaux photovoltaïques)
 Opération 42 (rénovation énergétique des bâtiments)

Montant de l'AP	CP 2022 Réalisé	CP 2023 Réalisé	CP 2024 Réalisé	CP 2025 Réalisé	CP 2026
313 867.55	39 291.67	15 248.07	22 683.50	211 104.31	25 540

Vu l'article L. 1612-29 du CGCT ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **INSCRIT** au budget primitif 2026 les crédits de paiement 2026 tels qu'ils figurent dans les tableaux ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses à hauteur des crédits de paiement 2026.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 24 février 2026

Mis en ligne sur le site internet de la commune le

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Le Maire,
 Franck VILLAND



Le secrétaire de séance
 Aly DIARRA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le 04/03/2026



ID : 073-200083681-20260224-24022026D04-DE
